



Clariane renouvelle l'accord de constitution de son Comité d'entreprise de la société européenne

Clariane annonce le renouvellement, à l'unanimité de ses membres et avec le soutien de la fédération syndicale européenne EPSU, de l'accord encadrant le fonctionnement de son Comité d'entreprise de la société européenne (CESE) pour une durée de quatre ans. Ce renouvellement confirme la volonté du Groupe de poursuivre un dialogue social européen structuré au service de ses collaborateurs et de la qualité de l'accompagnement des résidents et patients.

Mis en place en 2022 à la suite de la transformation de Korian en société européenne, le comité de société européenne réunit des représentants des salariés des six pays où Clariane est implanté. Clariane, en tant que société européenne, demeure le seul Groupe de son secteur à disposer d'une telle instance à ce jour.

Ce renouvellement intervient après un premier mandat marqué par plusieurs réalisations structurantes en matière de dialogue social européen. Depuis 2020, les travaux menés ont permis de négocier un cadre commun de dialogue social pour les six pays du Groupe, de renforcer les compétences des managers dans ce domaine (68 % d'entre eux sont aujourd'hui formés, avec un objectif de 95 % en 2026), d'élaborer un guide européen de prévention de l'absentéisme, de signer un accord européen consacré à la prévention des accidents du travail et à l'accompagnement en santé, ainsi que d'adopter une charte en faveur de la réduction des émissions de carbone.

Le nouvel accord permettra de poursuivre ces travaux et d'engager de nouveaux chantiers, notamment la construction d'un protocole européen d'intégration en santé et sécurité au travail ainsi que la création d'un groupe de travail paritaire consacré à l'intelligence artificielle et à ses impacts sur les organisations.

« Le renouvellement à l'unanimité de cet accord dit beaucoup de la qualité du dialogue social que nous avons patiemment construit au sein de Clariane. Nos métiers changent en profondeur, et y répondre suppose de mobiliser l'intelligence collective. Cet espace de dialogue européen nous permet d'anticiper ensemble les évolutions à venir, d'apprendre les uns des autres et d'imaginer des solutions qui ont du sens, autant pour nos équipes que pour celles et ceux que nous accompagnons au quotidien », souligne Nadège Plou, directrice des ressources humaines du groupe Clariane.

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne du soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Forts de leurs différentes expertises, les 70 000 collaborateurs du Groupe accompagnent chaque année de plus de 840 000 résidents et patients dans deux grands domaines d'activités : l'accompagnement du grand âge et des fragilités, avec ses réseaux de maisons de retraite médicalisées et d'habitats alternatifs (Korian, Âges & Vie et Rosorum, etc.), et les soins spécialisés, qui comprennent des activités de soins médicaux et de réadaptation ainsi que de santé mentale (Inicea, Kormed, Iterias, Grupo 5, etc.).

Clariane est une société à mission, dont la raison d'être, commune à toutes ses activités, est : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Florian Bachelet
Directeur des relations médias
06 79 86 78 23
florian.bachelet@clariane.com

Mélie Boissonnet
Chargée des relations médias
07 63 34 61 60
melle.boissonnet@clariane.com